

Montreuil, le 3 septembre 2015

Bol d'Or 2015 : sur les autoroutes gratuites, les motards font la pause « Calmos »

Les 18, 19 et 20 septembre 2015, plusieurs dizaines de milliers de motards vont prendre la route pour se rendre au Circuit du Castellet (83) où se déroulent les épreuves du Bol d'Or, du Bol d'Argent et du Bol Classic. Afin d'améliorer les conditions de sécurité de cette grande migration motocycliste, la FFMC organise, en partenariat avec la Sécurité Routière, 5 « Relais Motards Calmos » situés à des points stratégiques d'accès au circuit.

Faites une pause conviviale sur la route du Castellet

Les « Relais Motards Calmos », c'est aussi une pause salubre et conviviale. Durant quelques minutes, le motard s'arrête, récupère avec un bon café à la main tout en échangeant moto avec des passionnés comme lui.

Les Relais proposent un large choix de services : distribution gratuite de boissons, information routière, assistance technique et petite mécanique, restauration, couchage, etc.

Une véritable action de sécurité routière

Des dizaines de milliers de spectateurs sont attendus à l'occasion du Bol d'Or. La plupart d'entre eux viendront à moto. Les déplacements en groupe peuvent surprendre des automobilistes pas forcément habitués à gérer une cohabitation avec un grand nombre de motards. Du côté de ces derniers, la fatigue due à des grandes distances peut altérer les réflexes et diminuer la vigilance. Grâce au dispositif déployé par la FFMC, les motards font des pauses et des messages de prévention leur sont délivrés, ainsi qu'aux autres usagers de la route. Les « Relais Motards Calmos » contribuent à une conduite apaisée ainsi qu'au respect mutuel de tous les usagers et au partage de la route.

Une action reconnue et inscrite dans la durée

À chaque grand événement moto, et ce depuis 1992, la FFMC organise des actions de sensibilisation sur le terrain, pour inviter les passionnés à encore plus de prudence.

En juillet 2015, la **Direction de la sécurité et de la circulation routières a signé une charte de partenariat avec la FFMC pour favoriser ces actions**, reconnaissant ainsi son rôle majeur dans la sensibilisation aux risques de la route du public motocycliste.

Grâce à la persévérance de la FFMC, les sociétés concessionnaires d'autoroutes mettront en place un dispositif de gratuité élargi à destination des motards. Cette action favorisant l'utilisation d'un réseau routier sûr par les motocyclistes.

Retrouvez la liste des « Relais Motards Calmos » ainsi que les informations sur le dispositif de gratuité des autoroutes sur notre site à l'adresse suivante :

<http://boldor2015.ffmc.fr/>.

Contacts presse : Francis Cervellin 06 80 06 33 81
Valentin Page 01 48 18 12 16

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20 – Fax : 01.48.18.03.19
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr